



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPUYER L'UNITE REGIONALE DE COORDINATION DU PRAPS AU CILSS DANS LA PASSATION DES MARCHES

AMI N°002/SE/SEA/PRA/GRN-CC/PRAPS/SPM du 08 février 2018

1. Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA, un don N°D0640-3A pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don, pour effectuer les paiements au titre des prestations des services de Consultant individuel relatives au présent appel à manifestation d'intérêt.
2. Les Services attendus du consultant individuel consisteront entre autres à assister l'Unité Régionale de Coordination du projet sur les aspects de passation des marchés pour une période de soixante (60) jours.
3. L'objectif de la consultation est d'appuyer l'Unité de coordination du PRAPS au CILSS en l'assistant dans les processus de passation des marchés. Les informations détaillées relatives à la mission peuvent être trouvées dans les TDRs postés sur les sites www.cilss.int et praps.cilss.int.
4. Le PRAPS invite à présent les Consultants individuels (à titre personnel) qualifiés, à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés devront fournir leur Curriculum Vitae (CV) comportant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services.
5. Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission. Sur la base des termes de référence, le consultant retenu sera invité à soumettre des propositions technique et financière, puis à négocier le contrat.
6. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (« Directives de consultants ») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.
7. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultant individuel (sélection à titre personnel STP) telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus citées.

./...

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent porter clairement la mention « **Recrutement d'un consultant individuel chargé d'appuyer l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS au CILSS dans la passation des marchés** » et être envoyées au plus tard, **le mardi 20 février 2018 à 17 heures GMT**.
9. Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordonnatrice de l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS
Secrétariat Exécutif du CILSS
E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à : nathalie.soro@cilss.int

**Pour le Secrétaire Exécutif en mission
L'Intérimaire**



Suzanne Kaboré
Expert Infrastructures et Environnement